



## Déductions indemnités journalières sur fiche de paie

Par **minouchette**, le **11/02/2016** à **11:58**

Bonjour,

je suis en AT depuis le 01/10/2015, ma question est la suivante :

Mon employeur a déduit sur ma fiche de paie d'octobre des IJ Brutes majorés d'un pourcentage charges salariales de 1,2323

je détaille la sécurité sociale m'a réglé du 1 au 28ème jours 28,75 et du 29ème au 31ème jour 36,91 par jour, la comptable à fait une déduction sur fiche de paie de :

$28,75 * 1,2323 * 0,9333 = 33,05 * 28 \text{ JOURS (1jour au 28jour)}$  total 925,40

$36,91 * 1,2323 * 0,933 = 42,44 * 3 \text{ JOURS du 29 AU 31eme jours}$  total 127,32

total perçu par la sécurité sociale pour le mois d'octobre  
854,54 EUROS

je demande si c'est normal que mon employeur me déduit plus sur ma fiche de paie, les IJ que j'ai perçu pas la sécurité sociale ne correspond pas du tout à ce que mon employeur m'a déduit?

Pour info j'ai adressé plusieurs email à la comptable pour avoir des explications, j'ai en face de moi un mur, je n'ai eu aucune réponse.

D'avance merci pour vos réponses.